



PROTOCOLE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION CITE ÉDUCATIVE DE BASTIA

I. Contexte de l'évaluation

- Présentation de la cité éducative et des copilotes

« Les cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants »¹.

Dans l'objectif de la labellisation de la cité éducative de Bastia, un travail partenarial s'est engagé associant la ville de Bastia, la communauté d'agglomération, la Préfecture, la DSDEN et la CAF. L'équipe projet ainsi constituée a partagé les éléments d'un diagnostic conjoint, permettant de définir les priorités du projet.

Concernant le diagnostic partagé, il met en lumière différents besoins, dont certains exacerbés par la crise sanitaire :

- la problématique de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes tout d'abord, avec un taux important de 16-25 ans non scolarisés et sans emploi notamment sur les quartiers sud (36,9%) ;
- les difficultés d'apprentissage de certains élèves, plus nombreux à la dernière rentrée, nécessitant la mise en place d'accompagnements individualisés afin de sortir des spirales d'échec ;
- une fracture numérique multifactorielle, générant des difficultés d'accès aux droits pour les parents qui impactent la réussite éducative des enfants ;
- des problématiques de santé, physique et mentale, consécutives à la sédentarité des jeunes en l'absence d'activités sportives, de loisirs, de socialisation.

En réponse à ces différents besoins, le projet de cité éducative de Bastia repose sur 3 axes stratégiques :

- Axe 1 : Favoriser l'implication des parents dans la réussite éducative de l'enfant
- Axe 2 : Étayer le parcours de l'enfant au service de la continuité éducative
 - favoriser l'accès aux sciences
 - à la santé
 - aux apprentissages
 - à la culture, à l'environnement, au patrimoine
 - à la citoyenneté
- Axe 3 : Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes en élargissant le champ des possibles

¹ Extrait du rapport 2020 de l'Observatoire national de la politique de la ville, Fiche thématique Les cités éducatives.



En déclinaison de ces 3 axes principaux, s'inscrivant effectivement dans les priorités retenues par le programme national à savoir conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles, une trentaine d'actions – en direction des publics ou d'ingénierie – sont éclinées dans le plan d'actions et de financements.

- Précision sur la construction du protocole d'évaluation et de suivi

Le présent protocole d'évaluation et de suivi définit les modalités permettant de mesurer de quelle manière la cité éducative, tant par ses actions que par sa gouvernance ou son organisation, répond effectivement aux objectifs de travail induits par les axes stratégiques.

Il résulte d'un travail partenarial mené par les copilotes de la cité éducative.

II. Organisation de l'évaluation

Un comité d'évaluation est chargé du pilotage de l'évaluation. Il est composé des membres du comité de pilotage de la cité éducative :

- le Préfet de Haute-Corse
- le directeur de la Direction départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations (DDETSP)
- le maire de Bastia
- le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia
- le Président de la Collectivité de Corse
- l'inspecteur d'académie, directeur de la direction départementale des services de l'éducation nationale de Haute-Corse
- le directeur de la caisse d'allocations familiales de Haute-Corse,

Le comité d'évaluation s'appuiera pour cela sur les conclusions de groupes thématiques composés de divers interlocuteurs extérieurs consultés sur des sujets déterminés. Les membres de ces groupes thématiques peuvent être des experts, universitaires, entrepreneurs, élèves, parents d'élèves, enseignants, professionnels associatifs, élus du conseil municipal des enfants, jeunes, habitants des QPV...

Le comité d'évaluation se réunit a minima une fois par an. Il valide les modalités d'évaluation définies dans le présent protocole, assure le suivi de l'évaluation et détermine les suites à donner à l'évaluation.

Des réunions publiques pourront être organisées par la ville de Bastia, afin d'associer les habitants à cette évaluation.

La désignation d'un prestataire externe est envisagée par la ville de Bastia, afin d'animer le dispositif d'évaluation pluriannuel et de mobiliser notamment ces usagers.

L'évaluation aura lieu annuellement, à chaque fin d'année scolaire. Elle donnera lieu à une publication, sous forme d'un rapport annuel, communiqué à l'ensemble des partenaires et usagers de la cité éducative.



III. Objet de l'évaluation

Objet principal de l'évaluation

L'évaluation de la cité éducative porte à la fois sur le plan d'actions et sur l'organisation de la cité, est-à-dire sur sa gouvernance et sur le partenariat mis en œuvre.

Il s'agit de mesurer la plus-value de la cité éducative :

- sur la construction d'une alliance éducative entre tous les acteurs concernés
- sur la cohérence et la continuité du parcours des jeunes de 0 à 25 ans
- sur l'accès aux filières scientifiques, notamment des filles

et de définir ainsi si la cité éducative permet de faire de Bastia un territoire de haute qualité éducative en faveur de l'épanouissement et de la réussite des jeunes.

Il s'agira aussi de mesurer la pertinence de la Cité Educative dans son rôle de mise en cohérence et en synergie des divers dispositifs préexistants et dans sa capacité à développer de nouvelles actions.

- Précision sur le suivi (lien à l'évaluation et spécificités)

- une évaluation « en continu » (pilotes, comité technique) de l'impact des actions et autres initiatives engagées par la Cité éducative (analyse des témoignages sur le site et lors des rencontres de proximité téléphoniques et/ou en présentiel)
- une régulation mensuelle en comité technique (analyse des divers événements vécus et des témoignages recueillis durant le mois écoulé, explication des diverses initiatives à prendre pour le mois à venir afin de résoudre les difficultés observées et d'optimiser les tendances positives constatées)
- une analyse quantitative et qualitative périodique (comité technique) des actions engagées (bilan de chaque action engagée ; fiche évaluative renseignée par le bénéficiaire d'une prestation initiée par la Cité éducative)
- une évaluation / réorientation (au moins) annuelle du dispositif par le comité de pilotage (analyse des actions et des initiatives engagées durant l'année écoulée ; identification des réussites sur lesquelles s'appuyer et des espaces de progrès nécessitant réflexion et engagement ; validation des actions et des initiatives à promouvoir pour l'année à venir).

IV. Objectifs et principales questions évaluatives

- Objectifs stratégiques et priorisations

Les enjeux auxquels la cité éducative devra répondre :

- Améliorer la coordination des actions et des acteurs intervenant en direction des jeunes des QPV : agir ensemble de façon lisible et coordonnée, en partageant une culture commune de la réussite éducative.

- Faire prévaloir une logique de continuité des parcours (parcours culturels, parcours avenir, parcours santé et citoyenneté), replaçant l'enfant au cœur des dispositifs qui lui sont proposés.

- Optimiser l'articulation entre la stratégie d'habitat et de peuplement et la stratégie scolaire et éducative ; favoriser le maillage entre les équipements et les générations

- Développer l'esprit d'entreprendre et lever les freins à la réussite

- Type d'évaluation retenue (critères, évaluation formative/sommative)

- une évaluation normative à partir d'indicateurs spécifiques à chaque axe stratégique priorisé
- une évaluation qualitative fondée sur des avis émis par les divers acteurs de la réussite éducative (promoteurs, partenaires, prestataires, professionnels et usagers -> fiches évaluatives, message sur site ou par téléphone, interventions lors de réunion)
- une évaluation formative induite par « toute situation de partage » (en comité, en réunion, durant l'action engagée, sur le site, par téléphone)



Questions évaluatives prioritées

- les divers promoteurs orientent-ils leurs priorités sur une analyse concertée des besoins ?
- les "parcours" éducatifs de chaque enfant/jeune s'inscrivent-ils dans un environnement interinstitutionnel explicite ?
- les diverses actions engagées au profit des jeunes de 16 à 25 ans ont-elles participé à l'amélioration de leur situation sociale et/ou professionnelle ?
- les diverses actions initiées par la cité éducative de Bastia favorisent-elle l'autonomisation des enfants / des jeunes et facilitent-elles l'exercice de "leur métier" d'élèves ?
- ces diverses actions favorisent-elles l'émergence d'un projet scolaire et d'un projet de vie propices à leur épanouissement personnel ?

V. Schéma / protocole d'évaluation

Voir le tableau indicatif joint

(éléments à suivre / évaluer -> questions évaluatives ; méthodes à utiliser ; indicateurs d'évaluation retenus ; outils de collecte)